

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
De la commune de BEUGNIES

DEPARTEMENT
NORD

Séance du sept avril deux mille vingt trois

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	14

Date de la Convocation

Lundi 03 avril 2023

L'an deux mille vingt trois
et le sept avril
à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette
Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
sous
la présidence de Monsieur ERNESTI Maire
Présents : Mrs ERNESTI, BAUDUIN, CORDIEZ, MASY,
MAIRIAUX, GLOBEZ, CARLIER, Mmes PLACE,
LAWRENCE, LOCOCCIOLO, KRZYZANIAK,
Procurations : Mr PODEVIN à Mme PLACE, Mme
CLAUTEAUX à Mr ERNESTI, Mme ERNESTI à Mr MASY
Absent : Mr PRZESZLO

Secrétaire de séance : Mme PLACE

Délibération pour les frais scolaires sept 2022 – juillet 2023

Monsieur le Maire propose un maintien de la participation financière des communes pour les enfants fréquentant l'école de Beugnies et venant des communes extérieures ne possédant pas d'école.

La convention actuelle présente une participation financière de 490 €, il est proposé un maintien de ce montant soit **490 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de maintenir la participation financière des communes n'ayant plus d'école et dont les enfants sont scolarisés à BEUGNIES, pour **l'année scolaire 2022/2023**. La participation financière de ces Communes est donc de **490€**.

Pour extrait Certifié Conforme
Le Maire

